

Projet : « Accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité socio-économique porteurs des projets d'entrepreneuriat dans les provinces d'Assilah et de Fahs Anjrah, au nord du Maroc »

N° d'expédition : 08-COD1-00094.8/2023

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'une assistance technique spécialisée pour la réalisation d'un diagnostic sur les opportunités de développement des microentreprises au nord du Maroc, en mettant l'accent sur la province de Fahs Anjra et la ville d'Assilah

Organisation demandeuse	Cideal Maroc
Lieu de la mission	Province de Fahs Anjrah et la ville d'Assilah
Type de contrat	Contrat de bureau d'études
Durée	60 jours ouvrables
Date limite pour la présentation des propositions	25/10/2024
Date de début	25/11/2024
Processus de sélection	Appel à consultations

Indice

1.	Introduction	2
2.	Contexte, justification et enjeux de la mission	2
3.	Objectifs de la mission.....	2
4.	Methodologie	3
5.	Durée de la mission	4
6.	Livrables	4
7.	Dossier de candidature.....	4
8.	Méthodologie d'évaluation des offres	5
9.	Premises de consultation.....	6
10.	Procédure pour la soumission des offres	7

1. INTRODUCTION

Dans le cadre du projet «**Accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité socio-économique porteurs des projets d'entrepreneuriat dans les provinces d'Assilah et de Fahs Anjra, au nord du Maroc**», co-financé par la Commune de Madrid à la Fondation CIDEAL, et exécuté en partenariat avec l'ONG marocaine Cideal Maroc, sis à Tanger, nous lançons un appel d'offres pour le recrutement d'une assistance technique spécialisée. Cette assistance technique aura pour mission de réaliser un diagnostic sur les opportunités de développement des microentreprises au nord du Maroc, en mettant l'accent sur la province de Fahs Anjra et la ville d'Assilah.

2. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET ENJEUX DE LA MISSION

Le projet en question vise à renforcer la formation, en favorisant l'égalité des chances des jeunes femmes et hommes dans les processus d'innovation des entreprises dans les provinces d'Assilah et de Fahs Anjra. Le projet augmentera l'activité entrepreneuriale dans les chaînes de valeur des secteurs économiques émergents innovants et promouvra de nouvelles opportunités de marché à fort potentiel grâce à la mise en œuvre d'un programme d'incubation d'entreprises visant à augmenter les activités génératrices de revenus parmi les jeunes femmes et hommes.

L'entrepreneuriat est devenu l'un des facteurs les plus importants du développement du Maroc, principalement en raison de la mobilité socio-économique qu'il génère et de la compétitivité associée à cette activité. Au cours de la dernière décennie, le pays s'est engagé à promouvoir le rôle des femmes dans la société et à contribuer davantage au développement économique et social, notamment à travers la nouvelle constitution, la réforme du code de la famille, du code du travail et du code de la nationalité.

Cependant, malgré ces efforts, les jeunes hommes et femmes entrepreneurs se heurtent encore à des obstacles économiques et financiers pour créer et développer leurs entreprises, notamment en termes d'accès à l'information, au financement et aux réseaux d'appui, voire en raison de certaines pratiques sociales et culturelles discriminatoires. Des défis persistent dans l'accès aux marchés, le développement de chaînes de valeur structurées, et l'optimisation des ressources locales dans un cadre durable et inclusif.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'assistance technique que nous envisageons de recruter aura pour mission de réaliser un diagnostic sur les opportunités de développement des microentreprises au nord du Maroc, en mettant l'accent sur la province de Fahs Anjra et la ville d'Assilah.

Ce diagnostic vise à **identifier les opportunités de développement des microentreprises locales en étudiant les chaînes de valeur ayant un fort potentiel économique, social et environnemental.**

Il s'agit de mettre en lumière les secteurs à fort impact, d'identifier les obstacles auxquels font face les entrepreneurs et de proposer des recommandations pour stimuler un développement durable et inclusif.

A. Objectifs attendus :

Ce diagnostic comprendra les éléments suivants :

- **Cartographie des acteurs clé :** Identification des principaux acteurs clé du secteur de l'entrepreneuriat jeune dans la zone d'intervention.
- **Identification des chaînes de valeur à fort potentiel :** Cette identification devra mettre en avant les chaînes de valeur ayant le plus fort potentiel entrepreneurial dans la zone d'intervention et les secteurs capables de générer des opportunités de génération des revenus parmi les jeunes ;
- **Identification des opportunités de développement micro-entrepreneurial dans les chaînes de valeur identifiées :** Cette étape du diagnostic vise à identifier des opportunités d'entrepreneuriat dans les chaînes de valeur identifiées, en identifiant des niches d'opportunité et en analysant les principaux défis à surmonter par les jeunes entrepreneurs ;
- **Formulation de conclusions et de recommandations stratégiques :** Propositions concrètes pour lever les obstacles identifiés et favoriser un développement durable et inclusif des microentreprises. Cela inclut des suggestions pour améliorer l'accès aux ressources, aux marchés, et aux financements, ainsi que des mesures pour encourager l'innovation et renforcer les capacités des entrepreneurs locaux.

4. METHODOLOGIE

L'étude étant à la fois qualitative et quantitative, pour autant la méthodologie proposée sera participative. La population bénéficiaire sera informée, impliquée et consultée tout au long du travail, ainsi que les autorités locales et autres acteurs pertinents. Pour cela il conviendrait de réaliser des ateliers participatifs.

En ce qui concerne la collecte d'information dans un premier temps, il sera important d'identifier les diverses sources d'information disponibles, afin de déterminer l'information qu'il s'agira ensuite de créer au travers d'enquêtes de terrain, d'entretiens ou d'ateliers participatifs.

La réalisation du diagnostic des potentialités économiques de la zone, se fera de manière sectorielle et en ayant recours à la méthode FFOM.

Les outils et méthodologies utilisées devront intégrer l'approche genre.

5. DURÉE DE LA MISSION

L'assistance technique durera 2 mois, à compter de la signature du contrat de prestations.

6. LIVRABLES

Les livrables à remettre dans le cadre de cette mission sont :

1. **Un rapport de démarrage succinct (3-5 pages)** : comprenant une note méthodologique détaillant l'approche, les étapes, les moyens proposés, la justification des choix méthodologiques, les ressources mobilisées, chronogramme détaillant le déroulement de la prestation et ses différentes phases ;
2. **Un rapport intermédiaire de l'étude (d'environ 50 pages)** ainsi qu'un résumé exécutif en français.
3. **Le rapport final de l'étude en français et en arabe (d'environ 60 pages)** : le rapport inclura une présentation PowerPoint synthétisant les principales conclusions et recommandations du diagnostic, destinée à une communication efficace des résultats aux parties prenantes. Le rapport sera révisé et validé pour CID Maroc, jusqu'à l'obtention de la version.

7. PROFIL DE CONSULTANT

- Un diplôme universitaire en économie, gestion des affaires, développement international, développement communautaire ou tout diplôme équivalent ;
- Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la conduite de travaux d'analyse des chaînes de valeurs, et dans le secteur de la gouvernance économique et secteur de micro-entreprenariat.
- Une expérience d'au moins cinq (5) ans en développement économique local
- Disposer d'une expertise avérée en analyse et promotion du développement économique/ durable au Maroc ;
- Disposer de fortes capacités d'expression orale et écrite avec d'excellentes capacités de rédaction et de synthèse en français.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature des postulants/es devra comprendre une offre technique et une offre financière :

L'offre technique

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- a) Une lettre de soumission dûment signée ;
- b) Une synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée ;
- c) Le planning de la réalisation de la mission ;
- d) Les CV à jour des consultants/es dûment signés par ces derniers ;
- e) Les attestations de référence de missions similaires menées par les bureaux d'études.

L'offre financière

L'offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors Taxes, et en Toutes Taxes Comprises. A noter que l'offre financière doit porter tout éventuelle dépense liée à cette mission (frais de déplacement, hébergement et toutes autres charges liée à la réalisation de cette mission).

9. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

- L'évaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale)

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique. Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

	Maximum	Score
Total pour l'organisation et la méthodologie	25	
● Compréhension globale du mandat et du contexte d'intervention	10	
● Clarté, structuration et cohérence de la méthodologie proposée	15	
Experts / Expertise :	50	
● Pertinence du profil et de l'expérience de l'équipe chargée d'exécuter la mission avec des projets similaires et selon les qualifications requises	15	
● Formation	5	
● Compétences fonctionnelles	5	
● Expérience professionnelle	15	
● Références (de missions similaires)	10	
Méthodologie et approche proposée	25	

• Qualité de l'approche proposée / méthodologie	15	
• Qualité du plan de travail proposé	10	
Score total global	100	

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera écartée à l'issue de cette première étape.

- **Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)**

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

- **Évaluation Finale de l'offre globale**

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation Technique et Financière.

10. PREMISSES DE CONSULTATION

Les prémisses de base du comportement éthique et professionnel de la part du consultant sont :

Anonymat et confidentialité : L'assistance doit respecter le droit des personnes à fournir des informations garantissant leur anonymat et leur confidentialité.

Responsabilité : Tout désaccord ou divergence d'opinion pouvant survenir entre les membres de l'équipe ou entre eux et les responsables du projet, relativement aux conclusions et/ou recommandations, doit être mentionné dans le rapport. Toute déclaration doit être soutenue par l'équipe ou enregistrer le désaccord à son sujet. Le consultant assumera l'entière responsabilité technique des services professionnels fournis pour le développement de cette consultation. Le consultant responsable du service qu'il fournit doit garantir sa qualité et être responsable du travail effectué, de sorte que, en cas de demande d'éclaircissement ou de correction, il ne peut nier sa participation. La documentation générée lors de l'exécution de cette consultation sera la propriété de la Fondation CIDEAL et de Cideal Maroc.

Indépendance : Le consultant doit garantir son indépendance par rapport à l'intervention évaluée, n'étant pas liée à sa gestion ou à tout élément qui la compose.

Incidents : En cas de problèmes apparaissant au cours du travail de terrain ou dans toute autre phase de la consultance, ceux-ci doivent être signalés immédiatement au responsable de l'équipe de coordination désigné par la Fondation CIDEAL et Cideal Maroc. Si tel n'est pas le cas, l'existence desdits problèmes ne pourra en aucun cas être invoquée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats établis dans les présents Termes de Référence.

Validation des informations : Il est de la responsabilité du consultant de garantir la véracité et la qualité des informations recueillies pour l'élaboration des rapports, et sera responsable en dernier ressort des informations présentées dans le rapport de conseil. L'équipe de consultants doit assurer la qualité dans toutes les phases, au niveau technique, méthodologique, travail de terrain, analyse de l'information, rapport avec interprétation et poursuite. Si les travaux effectués n'ont pas la qualité requise, le rapport sera retourné et les derniers paiements ne seront effectués qu'une fois les lacunes corrigées.

Remise des rapports : En cas de retard dans la remise des rapports ou dans le cas où la qualité des rapports remis est manifestement inférieure à ce qui avait été convenu avec la Fondation CIDEAL et Cideal Maroc, le rapport est renvoyé et les derniers paiements ne sont pas effectués tant que les irrégularités ne sont pas corrigées.

Rédaction et publication des résultats du consultant : Les résultats de la consultation, ainsi que les informations produites par et pour l'étude qui seront fournies sous forme d'annexes numériques sous forme originale (.xlsx, .doc, etc.) sont la propriété de la Fondation CIDEAL et de Cideal Maroc, et seulement elle pourra utiliser le rapport issu de ce travail pour sa reproduction et son usage privé, en nommant toujours dans quel domaine il a été réalisé et l'auteur de celui-ci.

11. PROCEDURE POUR LA SOUMISSION DES OFFRES

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature à l'adresse suivante, au plus tard le 25 octobre 2024 : info@cidealmaroc.org.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.